

HINTIKKA, LA PERCEPTION ET SES OBJETS

Manuel Rebuschi

Introduction

La perception figure parmi les nombreux thèmes philosophiques traités par Hintikka. Dans la continuité de son approche formelle de la connaissance et de la croyance, qui l'a conduit à initier véritablement la logique modale épistémique et doxastique, Hintikka a proposé une logique de la perception (1969) et une réflexion sur nos modes d'appréhension des objets (1970) tout à fait dignes d'intérêt. Dans cet article, j'aimerais montrer que l'approche de Hintikka offre des instruments conceptuels importants pour aborder plusieurs questions philosophiques relatives à la perception et à ses objets. À cet effet, on confrontera son approche à celle d'Anscombe (1965) sur les différents usages des verbes de perception.

La première section expose les grandes lignes de la logique de la perception, qui est construite sur le modèle de la logique de la connaissance et de la croyance. Le cadre en est suffisamment flexible pour autoriser la prise en compte de quelques variations dans notre conception des verbes de perception. La seconde section présente l'analyse par Hintikka des objets et de leurs différents modes d'individuation, physiques ou perceptuels. La troisième section explore les possibilités et les limitations de la conception de Hintikka dans son traitement des verbes de perception. En conclusion, on propose quelques pistes de développement futur de cette conception.

1. Une logique de la perception

Qu'est-ce que la logique de la perception ? Hintikka la présente comme une logique des « termes perceptuels » (*perceptual terms*) tels que *voir*, *écouter*, *sentir*, ou comme le verbe plus générique *percevoir*. Son acception de ces différents termes est suffisamment large pour tolérer l'erreur : en fait de perception, Hintikka est intéressé à modéliser l'*expérience perceptive*, qu'elle soit véridique ou erronée. Selon lui, les termes perceptuels expriment des concepts modaux, au même titre que les verbes épistémiques (*savoir*) et doxastiques (*croire*). Hintikka s'inscrit ainsi dans une perspective qui s'avère proche de celle défendue par Anscombe quelques années plus tôt (1965), tout en proposant une

analyse formelle jusque-là inédite. La logique modale apparaît en effet susceptible de contribuer à l'analyse des termes perceptuels, à la manière des logiques modales épistémique et doxastique proposées par von Wright (1950) et véritablement inaugurées par Hintikka (1962).

L'usage de la logique modale en philosophie est indissociable de la sémantique des mondes possibles qui a été proposée au tournant des années 60 par différents auteurs parmi lesquels, outre Hintikka, Kanger et Kripke. L'idée est d'envisager une pluralité de mondes possibles puis de relativiser la vérité des énoncés à un monde donné, pour évaluer les énoncés modaux en intégrant la valeur de cet énoncé dans d'autres mondes. La vérité dans un monde de l'énoncé d'une possibilité – comme « Il est possible que Trump soit réélu en 2020 » – est garantie par l'existence d'un monde possible accessible où cette possibilité est réalisée – c'est-à-dire l'existence d'un monde possible accessible où Trump est effectivement réélu en 2020. La vérité dans un monde de l'énoncé d'une nécessité – comme « Il est nécessaire que $2 + 3 = 5$ » – est assurée par la vérité de cette nécessité – $2 + 3 = 5$ – dans tous les mondes possibles accessibles.

Le statut des mondes possibles est sujet à caution, et si quelques rares auteurs comme Lewis (1986) ont adopté à leur sujet une attitude réaliste, la majorité a plutôt opté pour une posture réductionniste voire instrumentaliste. Pour Hintikka, il ne saurait être question de prendre les mondes possibles pour argent comptant, mais il faut les comprendre comme des *états de choses* ou des *événements possibles* (1969, p. 153-154).

La relation d'accessibilité entre mondes, qui est indispensable au bon usage de la sémantique des mondes possibles, prend tout son sens lorsqu'on aborde l'analyse des termes épistémiques et doxastiques. La vérité d'une attribution de croyance, comme « *a* croit que *p* », suppose d'envisager un ensemble de mondes possibles où *p* doit être vrai. Cet ensemble ne peut pas être l'ensemble de tous les mondes aléthiquement ou métaphysiquement possibles qui serait bien trop large : il s'agit des mondes possibles compatibles avec ce que le sujet *a* croit. L'évaluation des attributions de croyances implique donc d'envisager tous les mondes compatibles avec ce que le sujet croit, qui sont alors rendus accessibles par la construction du modèle. Que le même sujet ne croie pas que *q* dans un monde donné, est alors assuré par l'existence d'au moins un monde possible accessible où *q* est faux.

Chaque type d'attitude propositionnelle pour chaque sujet donne lieu à une relation d'accessibilité spécifique, donc à un ensemble de mondes possibles spécifique. Si l'on

envisage la connaissance de *a*, il faut considérer l'ensemble des mondes possibles compatibles avec ce que *a* sait – ensemble qui sera distinct du précédent pour autant que *a* croie des choses distinctes de ce qu'il sait ; si l'on envisage ensuite la croyance et la connaissance d'un autre sujet *b*, il faudra considérer l'ensemble des mondes possibles compatibles avec ce que *b* croit et l'ensemble des mondes possibles compatibles avec ce qu'il sait, et ainsi de suite.

Hintikka propose d'étendre cette approche aux termes perceptuels. On aura alors :

- *a* perçoit que *p* si et seulement si dans tous les mondes (états de choses) possibles compatibles avec ce que perçoit *a*, c'est le cas que *p* ;
- *a* ne perçoit pas que *p* (au sens de : ce n'est pas le cas que *a* perçoit que *p*) si et seulement s'il existe un monde (état de choses) possible compatible avec ce que perçoit *a*, dans lequel ce n'est pas le cas que *p* (Hintikka 1969, p. 155).

Prenons le cas d'Irène qui regarde droit devant elle, son bureau sur lequel sont disposés une lampe, un ordinateur, deux livres, une tasse. Dans tous les mondes possibles compatibles avec ce qu'elle voit, il y a le bureau, la lampe, l'ordinateur, les livres et la tasse. Supposons qu'il y ait un stylo, caché par l'écran donc invisible pour Irène : elle ne voit pas de stylo, autrement dit il y a au moins un monde possible compatible avec ce qu'elle voit où il n'y a pas de stylo derrière l'écran. Mais Irène ne voit absolument pas la zone cachée derrière l'écran : étant donné ce qu'elle voit, il pourrait y avoir un stylo, deux, trois, ou plus encore de stylos à cet endroit. Ces différents états de choses étant compatibles avec ce qu'Irène voit, il faut bien envisager autant de mondes possibles avec un, deux, trois stylos ou plus encore derrière l'écran.

Plusieurs points exigent d'être soulignés. Comme cela apparaît au travers de l'exemple, l'analyse de *percevoir* convient ainsi pour des termes perceptuels plus spécifiques comme *voir*, *entendre*, *sentir*. Je n'ai cependant pas indiqué quels étaient les énoncés analysés à l'aide de la sémantique des mondes possibles. Or un énoncé tel que « Irène voit un livre » ne peut pas être analysé tel quel selon l'approche de Hintikka : il faut le transformer à la manière d'une attitude propositionnelle, par exemple en : « Irène voit qu'il y a un livre ». Cette réécriture, que l'on trouve chez d'autres auteurs (*cf.* notamment Quine 1956), est explicitement assumée par Hintikka (1969 p. 164, 1970 p. 882-883). Elle n'est pas sans poser problème et j'y reviendrai dans la conclusion.

Un autre point important pour l'analyse est celui d'un choix d'interprétation des termes perceptuels. En logique modale épistémique et doxastique, les attributions de

connaissance sont considérées comme *factives* : en énonçant que *a* sait que *p*, on assume que *p* est *vrai* – *a* ne peut savoir que des *faits* – la vérité de la proposition connue étant analytiquement contenue dans notre concept ordinaire de connaissance. Ce n'est bien entendu pas le cas de nos attributions de croyances : en énonçant que *a* croit que *p*, on peut admettre la possibilité que *p* soit fausse. On retrouve fort heureusement en logique modale un rapport à la vérité du contenu différencié selon le type d'attitude propositionnelle impliquée¹.

Le fait est qu'en formalisant les verbes de perception, on a le choix entre présupposer ou non la factivité des contenus perceptifs. Ce choix renvoie aux différents usages de *voir* envisagés par Anscombe et contestés par Travis (2012) (*cf.* Aucouturier 2015). Ne peut-on voir que ce qui est ? Il faut alors supposer la factivité. Si l'on souhaite tolérer l'erreur visuelle ou perceptive en général, il faut lever l'obligation de factivité. La logique modale ne répond pas à la question de la factivité de la perception. Elle permet en revanche d'analyser les attributions de perception selon l'un ou l'autre choix. L'intérêt de la logique modale est notamment d'autoriser la modélisation d'une perception non factive, et d'appréhender les termes perceptuels à la manière d'Anscombe, comme des termes essentiellement intentionnels.

2. Les objets de la perception

On peut affiner et enrichir l'analyse offerte par la logique modale en introduisant la quantification et la question de l'identité modale des individus. Hintikka a proposé ce développement dès les attributions de croyance et de connaissance². Avec le passage à la logique du premier ordre, on est confronté à des termes singuliers – des noms propres, des descriptions définies, des indexicaux – dont la référence cesse d'être univoque : plutôt qu'un échec de la référence, on a affaire à une *référence multiple* (Hintikka 1969, p. 153), chaque terme singulier étant généralement susceptible de dénoter un objet dans plusieurs mondes possibles. La question qui surgit immédiatement est alors celle d'une

¹ Techniquement, la factivité de la connaissance se traduit par la réflexivité de la relation d'accessibilité entre mondes possibles – i.e. chaque monde est accessible à lui-même. Inversement, la non-factivité de la croyance correspond à la non-réflexivité de la relation d'accessibilité. En particulier, le monde actuel est accessible à lui-même pour la connaissance mais pas pour la croyance.

² Hintikka n'en a pas fait pour autant la théorie systématique. Une reconstruction systématique ainsi qu'une analyse philosophique de l'approche de Hintikka de la quantification et des individus en logique modale a été publiée récemment (Tulenheimo 2017).

identité transmondaine (crossworld identity) qui puisse assurer que l'objet dénoté par un même terme est « le même ».

Selon Hintikka, cette identité n'a pas de sens si l'on envisage tous les mondes *logiquement* possibles ; elle prend un sens lorsqu'on envisage un ensemble de mondes possibles restreint relativement à un type d'attitude propositionnelle (Rebuschi 2009). L'identité transmondaine repose sur un mode d'individuation, et ce mode dépend notamment des possibilités envisagées, donc des types d'attitudes concernés. Hintikka reprend l'image de l'identification à différents moments dans le temps : c'est en se fondant sur des éléments de continuité spatiotemporelle, de similarité de l'apparence, etc., que l'on parvient à ré-identifier un même individu dans le temps. De la même manière, certains éléments de continuité ou de similarité nous guident dans l'identification d'un individu à travers les mondes possibles. Si Igor croit que Trump est stupide, les mondes possibles compatibles avec ce qu'Igor croit doivent contenir l'individu Trump (et il doit y être stupide) : il faut par conséquent pouvoir ré-identifier Trump d'un monde à l'autre.

Un individu n'est pas alors simplement un objet dans le monde actuel, il faut l'appréhender comme une *ligne de mondes*, c'est-à-dire une fonction (éventuellement partielle) qui dans chaque monde possible sélectionne un objet. Le statut, épistémique ou ontologique, de ces fonctions individuanes n'est pas clair chez Hintikka. Présentées comme des modes d'identification transmondaine (*cross-identification*), les fonctions sont par ailleurs supposées *constituer* les individus de notre schème conceptuel (Tulenheimo 2009). Cette question n'a cependant pas d'impact sur l'usage qui est fait des lignes de mondes dans la sémantique modale de Hintikka.

Il est bien connu que les termes singuliers ont un comportement particulier lorsqu'ils sont dans la portée de verbes d'attitudes propositionnelles : les deux règles standard de la logique du premier ordre que sont la substituabilité des identiques³ et la généralisation existentielle⁴, caractéristiques de l'extensionnalité, sont mises en échec.

Pour reprendre l'exemple abondamment discuté de Quine (1956), admettre (1) que Ralph croit que *l'homme au chapeau (c)* est un espion et (2) que *l'homme sur la plage (b)*

³ De $\varphi(a)$ et $(a = b)$, on peut inférer $\varphi(b)$. Cette règle découle immédiatement du principe d'indiscernabilité des identiques de Leibniz.

⁴ De $\varphi(a)$ on peut inférer $\exists x \varphi(x)$. Cette règle exclut la possibilité que le terme singulier a soit vide, i.e. qu'il ne réfère à rien.

n'est autre que l'homme au chapeau (un certain Ortcutt), ne suffit pas pour conclure (3) que Ralph croit que l'homme sur la plage est un espion :

(1) Ralph croit que c est un espion.

(2) $b = c$

(3) Ralph croit que b est un espion.

Pour pouvoir conclure (3), il faudrait ajouter la prémisse (4) que Ralph croit que c est identique à b :

(4) Ralph croit que $b = c$.

Ce qui bloque la substituabilité des identiques, autrement dit l'inférence de (3) à partir de (1) et (2), c'est que le contexte « Ralph croit que... » est sensible au mode de présentation (ici à la description) d'Ortcutt.

La généralisation existentielle n'est pas en meilleure position pour un énoncé comme (1). De ce que Ralph croit que l'homme au chapeau est un espion, on ne peut pas conclure (5) qu'il y a un homme dont Ralph croit qu'il est un espion :

(5) $(\exists x)$ (Ralph croit que x est un espion)⁵.

Comme l'a argumenté Hintikka, il faut en outre que c soit choisi uniformément relativement aux différents mondes considérés, c'est-à-dire relativement aux mondes compatibles avec la croyance de Ralph. Autrement dit, il faut ajouter une prémisse qui assure que la croyance de Ralph porte bien sur une personne déterminée dont il croit qu'elle est « l'homme au chapeau » :

(6) $(\exists x)$ (Ralph croit que $(x = c)$ et $(x = c)$).

Avec cette prémisse supplémentaire, on peut inférer (5) de (1). Il faut souligner ici que la généralisation existentielle dans le cas de la croyance suppose que l'objet de la croyance est actuellement existant. On verra en quoi cela peut constituer une limitation dans la transposition à l'analyse de la perception.

L'échec des deux règles signe le caractère intensionnel – vs. extensionnel – des contextes d'attitude propositionnelle. Ce trait, dont Anscombe souligne qu'il est possédé par les contextes contenant des verbes de perception, est également partagé par les contextes modaux. Hintikka étend donc son traitement formel des modalités aux attributions de perception.

⁵ Hintikka utilise la notation $(\exists x)$ et $(\forall x)$ pour les quantificateurs respectivement existentiel et universel, la notation plus standard étant réservée à un autre usage comme on le verra plus loin.

Chacune des descriptions *b* et *c* dans l'exemple ci-dessus correspond à une manière d'individuer Ortcutt. Dans la modélisation de Hintikka, chacune désigne une ligne de mondes, et l'identité actuelle entre *b* et *c* n'implique aucunement la fusion des deux lignes – si Ralph ne croit pas que l'homme sur la plage est identique à l'homme au chapeau, les deux lignes vont diverger. Mais Hintikka va plus loin en distinguant deux catégories de modes d'individuation. Avec les descriptions *b* et *c*, on a affaire à deux manières d'individuer qui relèvent de la même catégorie, ce sont deux modes d'individuation *physique*. Mais Ralph peut individuer Ortcutt d'une manière radicalement différente comme étant *l'homme en face de lui* (*d*) : il s'agit alors d'un mode d'individuation *perceptuelle*. La terminologie de Hintikka varie mais les deux catégories se retrouvent dans ses travaux (notamment dans Hintikka 1970) : on a d'une part les modes d'individuation *publique* (à la troisième personne, centrée sur l'objet), d'autre part les modes d'individuation *perspective* (à la première personne, centrée sur le sujet).

Qu'il y ait des modes d'individuation *perceptuelle*, cela s'impose naturellement à Hintikka dès lors qu'il aborde la question de la perception. Les modes en question ne sont cependant pas réservés à ce seul cas : ils se trouvent également mobilisés par les attributions de croyances – il suffit de penser aux croyances inférées à partir des perceptions, comme celles que Ralph pourrait entretenir à propos de *l'homme en face de lui*.

Chaque manière d'identifier Ortcutt pour Ralph produit une ligne de mondes : la description « l'homme en face de Ralph » (*d*) est interprétée par une ligne de mondes au même titre que *b* ou *c*. Mais ces lignes vont relever de deux domaines disjoints. Les termes singuliers (descriptions ou autres) impliquant un mode d'individuation physique (comme *b* ou *c*) vont dénoter des individus physiques, tandis que les termes singuliers impliquant un mode d'individuation perceptuelle vont dénoter des individus intentionnels.

La distinction entre deux domaines est corrélative de l'introduction d'une nouvelle paire de quantificateurs : les symboles (Ex) et (Ux) sont réservés aux quantificateurs reposant sur un mode d'individuation physique, tandis que ($\exists x$) et ($\forall x$) seront employés pour les quantificateurs reposant sur un mode d'individuation perceptuelle (Hintikka 1969, p.173). Cela signifie que les valeurs des quantificateurs sont prises respectivement dans le domaine des lignes de mondes physiquement individuées et dans celui des lignes

de mondes perceptuellement individuées. Hintikka envisage deux énoncés quantifiés qui correspondent à des attributions de perceptions déterminées⁶ :

(7) $(\exists x)$ (Ralph perçoit que $d = x$).

(8) $(\exists x)$ (Ralph perçoit que $c = x$).

La formule (7) signifie informellement qu'il existe un objet physiquement (ou publiquement) individué que Ralph perçoit comme étant l'homme en face de lui ; c'est donc un cas où on peut dire de Ralph qu'il perçoit *qui* est l'homme en face de lui – une construction parallèle au *savoir-qui*. Symétriquement, la formule (8) signifie qu'il existe un objet perceptuellement individué par Ralph qui est l'homme au chapeau ; autrement dit, l'homme au chapeau est l'un des objets perceptuels de Ralph, ce qui peut être résumé en : Ralph perçoit l'homme au chapeau.

Hintikka note très rapidement que l'inversion des quantificateurs entre les formules du type de (7) et (8) conduirait à des formules trivialement vraies (1969, p. 176). Et en effet, on a d'une certaine façon une restauration de la généralisation existentielle. Des deux formules signifiant que Ralph perçoit que l'homme en face de lui (resp. l'homme au chapeau) est assis :

(9) Ralph perçoit que d est assis.

(10) Ralph perçoit que c est assis.

on peut immédiatement inférer les deux énoncés existentiels suivants, respectivement :

(11) $(\exists x)$ (Ralph perçoit que x est assis).

(12) $(\exists x)$ (Ralph perçoit que x est assis).

à savoir qu'il y a un objet perceptuellement individué (resp. physiquement individué) que Ralph voit comme étant assis. Les cas non triviaux correspondent à l'identification de deux lignes de mondes résultant des deux modes d'individuation, comme (7) et (8).

3. Mérites et limites de l'analyse de Hintikka

Anscombe (1965) argumente de façon convaincante que les verbes de perception peuvent avoir deux usages : un usage matériel et un usage intentionnel. Selon l'usage matériel de *voir*, l'objet de la perception est appréhendé en tant que tel, indépendamment de la manière dont il est perçu. Selon l'usage matériel, si on affirme que « Ralph voit

⁶ Les exemples de Hintikka (1969, p. 173) ne sont pas exactement ceux-ci, mais par commodité d'exposition je préfère poursuivre avec des variations sur les exemples originaux de Quine.

l'homme au chapeau », cela implique que Ralph voit l'homme sur la plage et aussi qu'il voit Ortcutt, même si Ralph n'a aucune idée de l'identité de l'homme au chapeau ni de son identité avec l'homme sur la plage. Bien qu'Anscombe n'introduise pas cette terminologie, on pourrait parler de perception *de re*, le terme étant alors en position extensionnelle⁷. Selon l'usage intentionnel, la même affirmation signifie que Ralph voit cette personne *en tant qu'homme au chapeau*. Cette personne se trouve être Ortcutt et également l'homme sur la plage, mais on ne pourrait pas alors affirmer automatiquement « Ralph voit l'homme sur la plage », l'usage intentionnel étant sensible au mode de présentation.

Hintikka (1969, p. 172) partage avec Anscombe le refus d'hypostasier les objets intentionnels et d'en faire les habitants d'une catégorie ontologique à part, séparée de celle des objets matériels. Les individus sont, selon Hintikka, constitués par nos modes d'individuation ; un objet intentionnel n'est rien d'autre, selon Anscombe, qu'un objet auquel on pense. L'analyse logique de Hintikka rend-elle pleinement justice aux deux usages des verbes de perception ? L'article de 1969 discute explicitement la proposition d'Anscombe⁸, et Hintikka compare les deux conceptions tout en maintenant une distinction entre elles. Examinons les choses de plus près.

L'usage matériel suppose la factivité des verbes de perception : si Ralph voit que l'homme sur la plage est assis, alors ce doit être le cas que l'homme sur la plage (Ortcutt) est assis. En formalisant la situation à la manière de Hintikka, on aura tout d'abord une relation d'accessibilité réflexive, ce qui garantit la factivité⁹. On aura également un mode d'individuation physique pour l'homme sur la plage (*b*), et la possibilité d'une généralisation existentielle avec le quantificateur correspondant (*Ex*).

L'objet matériel (*b*) étant identique à l'homme au chapeau (*c*), le principe de substituabilité des identiques devrait également s'appliquer. Et de fait, en observant l'homme sur la plage Ralph voit que l'homme au chapeau est assis, toujours selon cet usage matériel, même s'il ne le voit pas selon l'usage intentionnel. Si l'on veut permettre cette substituabilité, il faut alors imposer aux lignes de mondes dénotées par *b* et *c* qu'elles soient confondues. Cela revient à considérer que l'homme sur la plage et l'homme au chapeau ne peuvent pas être distingués par Ralph. C'est en effet ce qui ressort de l'usage

⁷ Il s'agit d'un abus de langage, puisque l'appellation *de re* suppose un contenu propositionnel ; il est motivé ici par la reformulation propositionnelle à la Hintikka qui placerait le quantificateur existentiel initial de la description définie « l'homme au chapeau » hors de la portée du verbe de perception.

⁸ Cf. Hintikka 1969, p. 152, 161-162, 176. L'article de 1970 ne reprend pas cette discussion.

⁹ Cf. note 1.

matériel de *voir* : si on voit un objet, on voit *cet* objet, indépendamment de son mode de présentation. Pour *voir* un objet en le reconnaissant, en l'identifiant à tel ou tel, il faut considérer l'usage intentionnel de *voir*.

À première vue, on pourrait penser que la distinction d'Anscombe entre usages matériel et intentionnel des verbes de perception correspond à celle, chez Hintikka, entre modes d'individuation physique et modes d'individuation perceptuelle. Or Hintikka y insiste (1969, p. 176), ce n'est pas le cas. La construction en termes de verbes de perception à complément d'objet direct indique selon lui que seuls des modes d'individuation perceptuelle sont impliqués. La distinction entre usages matériel et intentionnel est alors celle qui apparaît entre les formules du type de (11) et (13), à savoir entre portée large ou étroite du quantificateur liant la variable servant à dénoter l'objet perçu :

(11) $(\exists x)$ (Ralph perçoit que x est assis).

(13) Ralph perçoit que $(\exists x)$ (x est assis).

L'usage intentionnel se traduit par trois traits importants qu'Anscombe (1965, p. 4) relève pour les verbes de perception comme pour les verbes d'action : (1) l'attribution d'une perception est sensible à la description de l'objet perçu ; (2) la description peut être vague ; (3) la description peut être erronée. Il semble que l'analyse de Hintikka rend compte des deux premiers traits, mais qu'elle ne modélise que partiellement le troisième.

La sensibilité à la description de l'objet perçu est prise en charge par la divergence entre les lignes de mondes. Les deux descriptions, *b* et *c* dans nos exemples, dénotent deux lignes de mondes qui peuvent sélectionner des objets distincts dans différents mondes possibles, même si elles sélectionnent un objet unique (Orcutt) dans le monde actuel. Ce n'est que dans le cas où Ralph sait *qui* est l'homme au chapeau (*c*) que la ligne de mondes va sélectionner le même objet (la même personne) dans différents mondes – cf. la formule (6) plus haut. Ce n'est que lorsque Ralph identifie l'homme sur la plage à l'homme au chapeau que les deux lignes se confondent, puisqu'il n'y a plus alors qu'un seul objet intentionnel, et que Ralph peut être dit indifféremment voir l'un ou l'autre.

La distinction introduite par Hintikka entre deux modes d'identification n'a pas véritablement de portée ici : selon l'usage intentionnel des verbes de perception, les deux descriptions mobilisent manifestement deux modes d'individuation perceptuelle du sujet. Si l'on affirme que Ralph voit l'homme au chapeau selon l'usage intentionnel de *voir*, la description paraît bien caractériser ce qui est pertinent dans la perspective de Ralph pour

identifier l'objet qu'il voit. La description en tant que telle peut être utilisée par le locuteur pour désigner le même objet, et en ce sens elle peut également dénoter un mode d'individuation physique, mais elle n'est pas utilisée comme telle dans l'attribution.

Second trait, le vague de la description de l'objet de perception est lié au caractère partiel de la perception. S'il voit l'homme au chapeau dans la pénombre, Ralph ne distinguera peut-être pas la couleur du chapeau. Ainsi on ne pourra pas choisir entre « Ralph voit l'homme au chapeau bleu » et « Ralph voit l'homme au chapeau vert », selon l'usage intentionnel de *voir*, tandis que selon l'usage matériel, ce sera par exemple la première attribution et elle seule qui sera vraie – si le chapeau se trouve être bleu. L'objet matériel (ici le chapeau) est complet, il a une couleur déterminée ; l'objet intentionnel (le chapeau en tant qu'il est vu par Ralph) est incomplet, sa couleur est indéterminée. La sémantique de Hintikka peut parfaitement rendre compte de cette indétermination. Pour cela, il suffit d'envisager que la couleur du chapeau – intentionnellement individué – varie selon les mondes possibles compatibles avec ce que Ralph voit : dans un monde il sera bleu, dans l'autre il sera vert, etc. Ainsi aucune des phrases « Ralph voit l'homme au chapeau bleu », « Ralph voit l'homme au chapeau vert », etc., n'est vraie, car le chapeau n'a pas une couleur constante dans tous les mondes, même s'il a une couleur déterminée dans chacun.

Venons-en au troisième trait, le plus délicat, à savoir la possibilité de descriptions erronées. Il s'agit d'une perte de la factivité, dont on doit distinguer différents paliers.

Le sujet peut tout d'abord mal percevoir la scène (l'état de choses) où se trouve l'objet qu'il perçoit. On peut ainsi dire que Ralph voit que l'homme au chapeau est assis, tandis que l'homme est dans la pénombre et qu'il est en fait debout dans un trou creusé dans le sol. Cette attribution est exclue par l'usage matériel, mais elle est acceptable suivant l'usage intentionnel de *voir*. Ce que l'on décrit alors n'est pas l'état de choses vu par Ralph, mais le contenu de son expérience perceptive¹⁰. Ce premier niveau d'erreur est aisément pris en charge par la sémantique de Hintikka en renonçant tout simplement à la réflexivité de la relation d'accessibilité. Pour que Ralph puisse voir l'homme au chapeau assis, il faut et il suffit que dans tous les mondes possibles compatibles avec ce qu'il voit, l'homme au chapeau soit assis ; comme l'homme au chapeau est actuellement debout, il faut que le monde actuel ne figure pas parmi ces mondes possibles. De façon générale, les

¹⁰ On pourrait illustrer cet usage intentionnel dans un court dialogue initié par Ralph : « Je vois l'homme au chapeau assis au loin. – Non, il est debout ! – Ah d'accord, pourtant je le vois assis... ».

propriétés phénoménales d'un objet peuvent se distinguer de ses propriétés physiques (ou actuelles). Le fait qu'un objet ait des propriétés perçues différentes de ses propriétés physiques n'en fait pas un objet distinct. L'analyse modale rend compte de cela en posant que les objets ont ces propriétés phénoménales dans d'autres mondes possibles (Hintikka 1970 p. 162 sq.).

Un second niveau d'erreur concerne la description définie elle-même, et c'est sur elle que se concentre l'analyse d'Anscombe. Donnellan (1966) relève que l'on peut utiliser avec succès une description définie pour faire référence à un objet même si cette description est fautive de l'objet¹¹. Mais le point ici n'est pas linguistique. Il s'agit plus généralement du fait que notre perception peut être erronée indépendamment de la manière dont nous pourrions la relater. Ainsi peut-on dire que Ralph voit l'homme au chapeau assis, alors que l'homme ne porte pas de chapeau mais un casque. Selon l'usage matériel, cette attribution n'est pas autorisée mais à nouveau, elle l'est selon l'usage intentionnel¹². La description est ici très clairement utilisée comme dénotant un objet perceptuellement individué et non pas un objet physiquement (ou publiquement) individué : dans ce contexte, dire « l'homme au chapeau » ou « l'homme en face de Ralph », c'est toujours décrire l'homme vu par Ralph de la manière dont il le voit¹³. Ici encore, l'approche de Hintikka peut traiter la question grâce à l'absence de réflexivité : il suffit que l'homme perçu par Ralph, qui porte un casque dans le monde actuel, porte un chapeau dans tous les mondes possibles compatibles avec ce que Ralph voit. L'analyse est analogue à celle des croyances fausses par la logique doxastique.

Le troisième niveau d'erreur concerne toujours la description et il est également abondamment discuté par Anscombe : c'est lorsque le sujet n'est pas seulement victime d'*illusions perceptives* à propos de tel objet existant, mais qu'il est le siège d'*hallucinations*. C'est donc le cas où Ralph voit un homme assis, alors qu'il n'y a rien. La description « l'homme au chapeau » n'est pas alors inappropriée à l'objet qu'elle vise à dénoter, elle

¹¹ Donnellan évoque une réception où un convive désigne une personne comme « l'homme au Martini » et parvient à se faire comprendre, bien que personne ne boive de Martini dans la réception. Il s'agit d'un usage référentiel des descriptions, que Donnellan distingue de leur usage attributif (l'homme au Martini, quel qu'il soit).

¹² Reprenons à nouveau un dialogue : « Je vois l'homme au chapeau assis au loin. – Non, il porte un casque ! – Ah d'accord, pourtant je le vois avec un chapeau... ».

¹³ Hintikka manque de noter cette possibilité d'un autre usage de descriptions définies comme « l'homme au chapeau », puisqu'il leur donne systématiquement une interprétation en termes d'individuation physique.

est tout simplement *vide*. On entre là au cœur de l'expérience perceptive, dans ces cas – marginaux – d'une erreur totale, où l'expérience diverge complètement de la réalité.

L'analyse de Hintikka rencontre ici une véritable limitation. Un tel cas correspond en effet à une formule analogue à la formule (9) énoncée plus haut : Ralph perçoit que *e* est assis, où *e* est un terme singulier dénotant un objet perceptuellement individué. On peut alors procéder à la généralisation existentielle avec le quantificateur approprié et inférer (11). Il s'agit d'une quantification sur le domaine des objets perceptuellement individués, au sujet desquels Hintikka insiste qu'il ne s'agit pas d'objets ontologiquement distincts des objets physiquement individués. Autrement dit, un présupposé (implicite) de la logique de la perception présentée par Hintikka est que les objets perceptuellement individués – les objets intentionnels d'Anscombe – ne sont rien d'autre que des objets physiquement individués – les objets matériels d'Anscombe. Il faut d'une certaine façon que les lignes de mondes perceptuelles croisent systématiquement des lignes de mondes physicalistes dans le monde actuel, de telle sorte que le quantificateur ($\exists x$) ne prenne pas pour valeur une ligne qui ne sélectionnerait aucun objet dans le monde actuel¹⁴.

Tandis qu'elle est assurée par la conception d'Anscombe, la prise en charge de l'hallucination, où la ligne de mondes perceptuelle n'a pas de correspondant physique, est ainsi délaissée chez Hintikka. Il s'agit d'une limitation implicite, ce dernier se contentant de déclarations sur la plus grande proximité de la perception avec la connaissance qu'avec la croyance, tout en laissant ouverte la possibilité d'autres interprétations (Hintikka 1970, p. 881). Toujours est-il que Hintikka n'en est pas venu à proposer une analyse des expériences hallucinatoires, bien qu'une telle analyse ait été à portée de main¹⁵.

Conclusion

La logique de la perception proposée par Hintikka est une approche bien fondée : comme l'a souligné notamment Anscombe, les termes perceptuels sont bien des verbes

¹⁴ C'est aussi ce qui ressort très clairement de sa discussion de la position d'Anscombe, quand Hintikka écrit à propos de l'usage matériel des verbes de perception, rendu selon lui, comme on l'a indiqué plus haut, par un quantificateur de type ($\exists x$) (correspondant à un mode d'individuation perceptuelle) de portée large : « [L]es termes singuliers (y compris les variables liées par des quantificateurs perceptuels), [...] à l'extérieur de tels contextes [le contexte de verbes de perception], servent simplement à faire référence à un individu ordinaire actuellement existant. » (1969, p. 176).

¹⁵ Kraut (1982) propose une analyse des objets de perception dans la lignée de Hintikka, en présupposant quant à lui explicitement qu'il s'agit d'objets actuellement existants.

transitifs intensionnels avec des propriétés qui ne peuvent pas être accommodées par la logique extensionnelle.

La limitation observée dans l'analyse des erreurs perceptives par Hintikka peut être attribuée à l'absence de distinction explicite entre usages matériel et intentionnel des termes perceptuels. Cette absence de distinction explicite se manifeste dans l'interprétation univoque des descriptions définies comme « l'homme au chapeau », dont on a vu qu'elles étaient pourtant sujettes à une interprétation intentionnelle tout autant qu'à une interprétation matérielle. Le monde actuel et la factivité semblent ainsi grever l'analyse de Hintikka, alors que le formalisme permettrait de s'en libérer totalement. Il faut à cet effet distinguer très clairement les usages des termes perceptuels, comme nous y enjoit Anscombe, et comme j'ai tenté de le faire précédemment.

On conclura sur trois grandes voies de développement possible de la logique de la perception.

Premièrement, il faut libérer les lignes de mondes de l'exigence plus ou moins implicite de sélectionner un objet dans le monde actuel. Cela permettrait de modéliser l'hallucination au même titre que l'illusion perceptive et de prendre en charge l'intégralité des traits des verbes perceptuels observés par Anscombe. Si cette idée de traiter l'hallucination sur le mode de la perception est discutable et contestée par les tenants du disjonctivisme, sa réalisation effective dans un cadre formel constitue un argument *de facto* en sa faveur¹⁶.

Deuxièmement, la logique de la perception partage une difficulté majeure avec la logique épistémique, à savoir l'omniscience logique. De ce que Ralph voit que l'homme au chapeau est assis, il voit que l'homme au chapeau est assis ou que Trump est chauve : si la première proposition « l'homme au chapeau est assis » est vraie dans tous les mondes possibles compatibles avec ce que Ralph voit, c'est encore le cas pour la disjonction « l'homme au chapeau est assis ou Trump est chauve ». On trouve des perspectives de solution dans les travaux très récents et en cours sur la *logique de l'imagination* (Berto 2017), qui s'appuient sur le même formalisme que la logique de la perception.

Troisièmement, et comme on l'a signalé plus haut, l'analyse de Hintikka repose sur une réécriture de toutes les attributions d'attitudes objectuelles en termes d'attitudes

¹⁶ Une formulation équivalente est possible en recourant à la logique modale IF (*independence-friendly*), qui est une autre grande idée développée par Hintikka en collaboration avec Sandu (Hintikka & Sandu, 1989). Pour l'application de la logique IF à la perception et à l'hallucination, cf. Rebuschi & Tulenheimo (2011).

propositionnelles – ce qui n’est pas le cas chez Anscombe. Or il y a de très bons arguments pour refuser l’idée que la perception serait une attitude propositionnelle (cf. Crane 2013). La logique de la perception gagnerait à être modifiée pour prendre en compte la spécificité des constructions à complément d’objet direct¹⁷.

Ces trois pistes confirment, s’il en était besoin, à quel point la logique de la perception constitue un champ de recherche prometteur, à l’instar de nombreuses autres idées et contributions logiques et philosophiques qui nous ont été léguées par Hintikka.

Remerciements

Je tiens à remercier ici deux rapporteurs anonymes pour leurs critiques et remarques fructueuses, qui ont permis d’améliorer ce travail. Je suis bien évidemment seul responsable de toutes les erreurs qui pourraient persister.

Références

- Anscombe G. E. M., « The Intentionality of Sensation: A Grammatical Feature », in *Metaphysics and the Philosophy of Mind*, Oxford, Blackwell, 1965/1981, p. 3–20.
- Aucouturier V., « The Grammar of Sensation », in M. Doyon et T. Breyer (dir.), *Normativity in Perception. New Directions in Philosophy and Cognitive Science*, London, Palgrave Macmillan, 2015, p. 208-225.
- Berto F., « Aboutness in imagination », in *Philosophical Studies*, 2017. DOI 10.1007/s11098-017-0937-y.
- Crane T., *The Objects of Thought*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- Donnellan K. S., « Reference and Definite Descriptions », in *The Philosophical Review*, 75 (3), 1966, p. 281-304.
- Hintikka J., *Knowledge and Belief: An Introduction to the Logic of the Two Notions*, Cornell, Cornell University Press, 1962.
- Hintikka J., « On the Logic of Perception », in *Models for Modalities*, Dordrecht, Reidel, 1969.
- Hintikka J., « Objects of Knowledge and Belief: Acquaintances and Public Figures », in *The Journal of Philosophy*, vol. 67, n°21, 1970, p. 869-883.
- Hintikka J., Sandu G., « Informational independence as a semantical phenomenon », in J. Fenstad, I. Frolov et R. Hilpinen (dir.), *Logic, Methodology and Philosophy of Science*, Vol. 8, Amsterdam, Elsevier, 1989, p. 571–589.
- Kraut R., « Sensory States and Sensory Objects », in *Noûs*, 16, 1982, p. 177-193.
- Lewis D., *On the Plurality of Worlds*, Oxford, Basil Blackwell, 1986.

¹⁷ Une piste que j’ai explorée s’appuie sur l’idée de relation intermondaine (Rebuschi 2017, chap. IV).

- Quine W.V.O., « Quantifiers and Propositional Attitudes », in *The Journal of Philosophy*, vol. 53, 1956, p. 177-187.
- Rebuschi M., « Modalités épistémiques et modalités aléthiques chez Hintikka », in *Revue Internationale de Philosophie*, 250, 2009, p. 395-404.
- Rebuschi M., *Questions d'attitudes. Essai de philosophie formelle sur l'intentionnalité*, Paris, Vrin, 2017.
- Rebuschi M., Tulenheimo T., « Between *De Dicto* and *De Re*: *De Objecto* Attitudes », in *The Philosophical Quarterly*, Vol. 61 No. 245, 2011, p. 828-838.
- Travis Ch., « Is Seeing Intentional? », in *Perception. Essays after Frege*, Oxford, Oxford University Press, 2012.
- Tulenheimo T., « Remarks on Individuals in Modal Contexts », in *Revue Internationale de Philosophie*, 250, 2009, p. 383-394.
- Tulenheimo T., *Objects and Modalities. A Study in the Semantics of Modal Logic*, Dordrecht, Springer, 2017.
- Von Wright G. H., *An Essay in Modal Logic*, Amsterdam, North-Holland Pub. Co, 1951.